

La FIFDU : sa nature, sa mission et sa structure

La Fédération internationale des femmes diplômées des universités est fondée en 1919 par des femmes diplômées du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni. Son but originel - qui reste le nôtre- est de promouvoir la coopération internationale et la paix par l'éducation, en particulier des femmes et des filles. Notre mission comporte, entre autres, de favoriser le développement de l'éducation tout au long de la vie et de permettre aux diplômées d'utiliser leurs compétences pour mettre en oeuvre le changement.

La FIFDU regroupe 78 Fédérations et Associations nationales. Ses membres sont présents dans 120 pays.

La FIFDU rejoint l'UNESCO

Dans l'entre-deux-guerres, la FIFDU établit des relations avec la Société des Nations, en particulier avec la "Commission internationale de coopération intellectuelle" (CICI,1922-1946), en mettant en place une commission portant le même nom. La FIFDU prend ainsi l'habitude de collaborer en tant qu'ONG à une organisation internationale. Adhérer à l'UNESCO paraît d'autant plus évident à la FIFDU qu'une ancienne Présidente, Virginia Gildersleeve, participe à la Conférence de San Francisco. Seule femme de la délégation américaine, elle est aussi la seule femme de la Conférence à participer à la rédaction et à la signature de la Charte des Nations Unies le 26 juin 1946. Elle contribue à l'écriture de son préambule en trouvant les mots "*Nous, Peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre*"...

La FIFDU rejoint l'UNESCO en 1948, dès que les ONG sont conviées à le faire. Depuis lors, la FIFDU a toujours bénéficié d'un statut consultatif. Les liens entre la FIFDU et l'UNESCO sont étroits dès le début. Cela s'explique aisément à la fois par l'histoire antérieure de l'ONG et par les raisons même de la création de l'UNESCO, car les objectifs sont identiques : L'éducation tout au long de la vie, la promotion des femmes, le respect des droits humains à travers la diversité des cultures, la coopération internationale et la culture de la paix dans l'objectif d'un développement durable et respectueux des besoins des générations futures.,

Comme le soulignait le Directeur général, M . Maheu, lors de la célébration du 20ème anniversaire de l'UNESCO : « *Grâce aux ONG, se superpose graduellement, sur l'armature de l'UNESCO instrumentale des gouvernements et des fonctionnaires, la véritable UNESCO des peuples et des personnes* ».

Le Partenariat FIFDU/UNESCO

Tout au long de ce parcours, la FIFDU a été très présente à l'UNESCO :

I. Secteur de l'Éducation

Membre du groupe de travail mis en place par la Conférence des ONG pour la préparation de l'Année internationale de la Famille (1994)

Membre du groupe de travail mis en place par l'UNESCO pour la préparation de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur (1998) et membre du Comité de suivi.

Elle a assuré la vice- Présidence de la Consultation collective sur L'Éducation pour Tous, jusqu'au sommet de Dakar (2000).

La FIFDU est membre du Forum de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur et à ce titre a publié à l'occasion du colloque sur les politiques dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur un article intitulé : « *Civil society partnerships and development policies ; Emerging trends* »(décembre 2006).

II. Secteur des Sciences sociales.

Depuis le Sommet de Rio de Janeiro sur le développement durable, la FIFDU a présidé sans interruption une Commission programmatique Mixte sur le thème de l'éducation en vue du développement durable et a organisé sur ce sujet, avec l'UNESCO, une table ronde lors du sommet de Johannesburg (2002). A la demande de l'UNESCO, elle sera présente à New York en 2001 lors de la Conférence Habitat II +5.

III. Autres secteurs

Grâce à la diversité d'origine intellectuelle des adhérentes à la FIFDU, et au sein même de notre représentation à l'UNESCO, il nous est possible d'être présentes dans l'ensemble des secteurs de l'UNESCO. C'est ainsi que nous le sommes dans le secteur des sciences et avons largement contribué à la Conférence de Budapest (1999), et que nous poursuivons notre participation aux Commissions Programmatiques Mixtes travaillant sur l'eau et l'éthique dans les sciences. Notre représentation à Genève est très active en ce qui concerne le suivi du sommet de Tunis en matière de Nouvelles technologies et Communication.

IV. Publications et enquêtes

Plusieurs enquêtes ont été exécutées par la FIFDU à la demande de l'UNESCO, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur en vue de la préparation du Sommet Mondial sur l'Enseignement supérieur. Par ailleurs des livres ont été publiés en collaboration étroite avec l'UNESCO, en particulier : « *Women and the University curriculum : Towards equality, democracy and Peace* »(1996).

V. Coopération au Siège et avec les ONG

La FIFDU a toujours souhaité travailler en réseaux. A titre d'exemple, on peut citer le Projet « Five-O », entrepris il y a 25 ans avec quatre autres ONG internationales de femmes en vue de dispenser une éducation non formelle et de développer des compétences génératrices de revenus dans les pays en développement. La FIFDU est sensible à l'action de l'UNESCO en ce domaine et veille à ce que cette notion de parité et d'équité reste au cœur des préoccupations de l'Organisation. Ainsi elle collabore avec les responsables « Femmes » dans chacun des secteurs.

Au cours de ces 60 années de coopération, la FIFDU aura donné deux Présidentes à la Conférence des ONG. L'une, en 1968 pour les 20 ans de l'Organisation, l'autre de 2003 à 2007, période qui couvrait les 60 ans de l'Organisation. Espérons qu'il y en aura d'autres !

Enfin, l'UNESCO a toujours participé à la Conférence internationale triennale de la FIFDU. Ainsi, en 2007, Mme Cristina von Furstemberg, de la section « Politiques et coopération en sciences sociales » anima une Table ronde sur Education et développement durable.

Perspectives

La FIFDU, présente à la cérémonie célébrant le 60^e anniversaire de l'UNESCO fait sienne les propos de M. Matsuura, Directeur Général :

<Pour que la paix soit juste et durable, il faut qu'elle soit fondée sur "l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples". Ménager les conditions qui rendront les hommes et les femmes de notre temps plus aptes à imaginer et à faire vivre une paix qu'il leur appartiendra de formuler, est une tâche exigeante et difficile.

Pour ce faire, il n'y a pas d'autre politique que d'être en éveil sur tous les fronts, de la défense des droits de l'homme à la sauvegarde du patrimoine de l'humanité, de la diffusion d'une éducation de qualité pour tous à la promotion d'un développement durable, respectueux des êtres et de la biosphère, de l'examen si délicat des questions de bioéthique à la dénonciation des discriminations faites aux femmes...>

